



Adoptez une rue - Lignes directrices pour les participants

Le programme Adoptez une rue encourage les résidents à participer au maintien de la propreté de notre communauté en se portant volontaires pour ramasser les déchets le long des rues, des parcs et des sentiers riverains. Bien que l'on attende des bénévoles qu'ils s'engagent à participer à des nettoyages réguliers, le programme s'adresse également aux résidents qui souhaitent ramasser des déchets de manière informelle et ponctuelle ou à ceux qui ne respectent pas la date limite d'inscription. Le programme est flexible afin que tous les membres de la communauté puissent contribuer au maintien d'un environnement plus propre.

QUAND

À partir d'avril, les bénévoles doivent ramasser les déchets dans une rue, un parc ou un sentier riverain, tous les mois, d'avril à la mi-octobre, au moins une fois par mois.

OÙ

Travaillez dans la zone que vous avez adoptée, sur la propriété publique. Respectez les interdictions d'accès et les autres zones privées et réglementées. Ne pas passer derrière les clôtures ou les barrières. Les bénévoles peuvent ramener les déchets à la maison pour le ramassage normal en bordure de rue ou les déposer dans les poubelles de la ville. Si une grande quantité de déchets est ramassée, des dispositions spéciales de ramassage peuvent être prises avec la Ville en appelant le superviseur de l'entretien des parcs au 613-930-2787, poste 2282.

VÊTEMENTS

Portez votre gilet de sécurité, qui vous identifie comme bénévole et fait la promotion du programme Adoptez une rue. Portez des gants. Il est recommandé de porter des vêtements de couleur claire. Les manches longues vous éviteront les égratignures et les piqûres d'insectes.

SÉCURITÉ

- Utilisez votre pince ou vos gants pour ramasser les déchets.
- Restez hydraté. Les bouteilles d'eau réutilisables sont écologiques.
- Utilisez les passages pour piétons et les feux de circulation, le cas échéant.
- Évitez les sols instables ou glissants et les autres zones potentiellement dangereuses.
- Faites face à la circulation en sens inverse lorsque vous entrez ou sortez du site que vous nettoyez. Soyez vigilants lorsque vous traversez des routes à deux voies. Ne distrayez pas les automobilistes.
- Les bénévoles doivent éviter de toucher les objets potentiellement dangereux ou malsains trouvés lors de nettoyage. Cela inclut les seringues, les aiguilles, les préservatifs ou les animaux morts. Les participants doivent signaler rapidement ces objets, ainsi que ceux qui semblent dangereux ou qui pourraient être difficiles à enlever en raison de leur taille, de leur poids ou d'autres conditions (par exemple, des pneus). Les animaux morts sur la propriété de la Ville doivent être signalés à l'agent de contrôle des animaux au 613-930-2787, poste 2615.
- Signaler tout danger, comme l'érosion, les branches dangereuses, les arbres tombés ou le matériel

municipal endommagé, comme les bancs ou les panneaux de signalisation. Signalez les graffitis, le vandalisme, les décharges et les activités suspectes aux Travaux municipaux au 613-932-5354.

- Ne mettez pas vos mains ou vos pieds nus dans un endroit qui pourrait abriter des insectes ou de la végétation vénéneuse comme l'herbe à puce.

Retournez vos fournitures à la bibliothèque si vous ne prévoyez pas poursuivre le programme pendant l'année en cours ou l'année suivante.

La Ville de Cornwall n'est pas responsable en cas d'accident. Veuillez lire attentivement les directives susmentionnées avant de signer la renonciation.